

AKTUELL

RELIGION

Dieu n'est pas mort !

Fabien Grasser

Dieu n'est pas mort, et c'est le directeur général du Stateg, Serge Allegrezza, qui le dit dans une étude qui conclut néanmoins à un « net recul des pratiques religieuses » au Luxembourg.

Dieu n'a pas totalement disparu de nos existences, mais il se fait assurément plus discret, perd des adeptes et prend des visages nouveaux à la faveur de spiritualités alternatives. « Les personnes se réclamant de croyances et pratiques religieuses traditionnelles, en particulier du catholicisme, ont fortement reculé, passant de 75 % à 48 % entre 2008 et 2021 », au Luxembourg, constate le Stateg dans une étude parue dans la série « Regards » le 16 février. De la même manière, le pourcentage de personnes jugeant la religion importante est passé de 42 % à 24 % sur la même période. Plus des trois quarts lui attribuent donc désormais les étiquettes « pas importante » ou « pas du tout importante ».

Ces données proviennent principalement de la nouvelle enquête European Value Survey (EVS), réalisée fin 2020 et début 2021, alors qu'au grand-duché l'appartenance religieuse ne fait pas l'objet de statistiques officielles. Le Stateg n'en a pas mandat, précise Serge Allegrezza, son directeur général et auteur de l'étude. Il rappelle cependant que les religions ont façonné l'histoire de nos sociétés dans tous les domaines, en bien et en mal, et continuent dans une certaine mesure à baliser nos vies et habitudes : « Le calendrier conserve encore les marques religieuses qui influencent l'organisation des jours ouvrables sur les habitudes de consommation et de loisirs. L'empire des représentations religieuses, même s'il a fortement diminué, pèse encore sur l'éducation, la science, la technologie et les choix électoraux. »

Pour autant, l'enquête confirme la poursuite de la sécularisation de la société luxembourgeoise, bien plus marquée que dans les autres pays européens, 18 % des personnes se déclarant désormais athées contre 10 % en 2008. « L'insignifiance » accordée à la religion « semble augmenter avec le revenu national par tête », déduit l'institut statistique en comparant la situation du Luxembourg à celle relevée au Danemark ou en Suède. De façon générale, cette « tendance lourde » s'observe dans l'ensemble des pays riches.

En 2021, seul-es 48 % des résident-es reconnaissent une appartenance à une religion, contre 75 % en 2008. Les catholiques totalisent 85,3 % des appartenances, les Églises réformées

6,7 % et les musulman-es 2,7 %. Mais ces résultats sont à nuancer, car ils s'expliqueraient « moins par la foi que par la socialisation, [un phénomène] parfois décrit comme 'belonging without believing' », indique le Stateg, chiffres à l'appui : 63 % des personnes se réclamant d'une religion sont effectivement religieuses, tandis qu'un tiers ne le sont pas et 4 % se disent même carrément athées. « On observe que les hommes, les gens politiquement à gauche ou nés dans le pays ont tendance à être significativement moins religieux », note encore Serge Allegrezza.

Dieu personnel et force surnaturelle

La foi religieuse s'exprime de moins en moins dans les églises et lieux de culte, où les croyant-es ne sont plus que 4 % à se rendre une fois par semaine (59 % ne s'y rendent jamais). Mais cette pratique ne dit pas tout de croyances qui prennent désormais un caractère plus personnel et plus intime : 14,9 % des personnes sondées croient ainsi à un Dieu personnel tandis que 41 % croient en un esprit ou une force supérieure. Ces données restent cependant imprécises, car les questionnaires de l'enquête ont été conçus à une époque où les croyances religieuses traditionnelles étaient encore dominantes. Elles ne permettent donc pas de « sonder plus en profondeur les dimensions philosophiques et cosmogoniques des personnes », écrit le Stateg, qui appelle à une approche prenant en compte « l'explosion des non-croyants ».

Dans sa conclusion intitulée « Dieu n'est pas mort », Serge Allegrezza constate que « la sécularisation a souvent été interprétée comme la disparition inéluctable et totale de la foi et de ses croyances religieuses, suite aux avancées de la science et de l'État-providence. La première réduisant la part de mystère dans le fonctionnement du monde physique, la deuxième réduisant les risques existentiels des personnes (santé, vieillesse, accidents) ». Autrement dit, quand on a bénéficié d'un bon système d'éducation et qu'il y a de quoi faire bouillir la marmite, on a moins tendance à chercher son salut auprès de Dieu.

Bien que le Luxembourg soit un des pays les plus sécularisés en Europe, avec moins d'un quart de la population accordant de l'importance à la religion, l'étude souligne toutefois qu'environ 40 % des personnes interrogées « croient en une force surnaturelle ». Dieu n'est donc effectivement pas mort. Statistiquement parlant bien sûr.

SHORT NEWS

Voter est un droit, encore faut-il le saisir

(fg) – Voter n'est pas une obligation pour les personnes étrangères mais un droit. Elles sont pourtant peu nombreuses à le saisir : au 31 janvier, 11,7 % seulement des 256.989 résident-es non luxembourgeois-es de plus de 18 ans autorisés à s'inscrire sur les listes pour les communales de juin avaient franchi le pas. Depuis 2017 et les dernières communales, les conditions pour voter ont été pourtant allégées, supprimant notamment l'obligation de résider dans le pays depuis cinq ans. À l'époque, 22,8 % des 150.000 personnes éligibles s'étaient inscrites. Cette année, le déficit est très criant à Luxembourg, où seul-es 7,8 % d'étranger-es ont à ce jour fait la démarche, a indiqué la bourgmestre Lydie Polfer, mercredi 22 février. Quelque 80.000 électeurs et électrices étrangères peuvent potentiellement voter dans la capitale, qui compte par ailleurs 32.000 personnes de nationalité luxembourgeoise sur ses listes électorales. Lydie Polfer a indiqué qu'elle adresserait un courrier aux non-Luxembourgeois-es pour les pousser à s'inscrire avant le 17 avril, dernier délai pour le faire. Autre initiative pour pousser à l'inscription, le site letzvote.lu de l'Asti présente les aspects des élections nationales, européennes et communales. Outre les conditions d'inscription, le déroulement du vote et d'autres infos pratiques, il propose des animations ludiques, comme un quiz ou une simulation de vote.

Obdachlosigkeit: Warten auf Maßnahmen

(is) – Es ist ein Blick auf Luxemburgs Straßen, der nichts mit Verkehrspolitik zu tun hat: Am Dienstag präsentierten Inter-Actions und das auftraggebende Ministerium für Familie, Integration und die Großregion die Ergebnisse der ersten Befragung wohnungs- und obdachloser Menschen in Luxemburg-Stadt. In der Nacht vom 26. Oktober 2022 liefen Sozialarbeiter*innen 24 Viertel der Hauptstadt ab, um mit Betroffenen einen Fragebogen zu deren Lebenslage auszufüllen. Sie trafen 197 Personen an, davon waren 86 Prozent männlich. Der Großteil ist zudem über 40 Jahre alt, stammt aus Europa (83 Prozent, davon 24 Prozent aus Luxemburg) und hat seit über einem Jahr keinen festen Wohnsitz (58 Prozent). Die meisten sind ohne Aussicht auf einen Wohnsitz nach Luxemburg gezogen (34 Prozent), 26 Prozent leben aufgrund finanzieller Probleme auf der Straße. Eben so viele Befragte geben an, unter mentalen Krankheiten zu leiden. Ungeachtet der Gesundheit, steht für die Betroffenen die Wohnungsfindung (72 Prozent) an erster Stelle, noch vor der Jobsuche (53 Prozent). Obschon sich strukturelle Probleme abzeichnen, wie etwa die prekäre Lage auf dem Wohnungsmarkt, Armut, unzureichendes Einkommen oder die starke Präsenz mentaler Krankheiten – besonders bei Männern – schlussfolgert die zuständige Ministerin Corinne Cahen (DP): „Pour le suivi, il n'y a pas une mesure 'one size fits all'.“ Im Mai und im Dezember sollen weitere Befragungen folgen, erst danach will das Ministerium konkrete Maßnahmen ausarbeiten.

Carsharing-Gesetz angekündigt

(ja) – Privatfirmen sollen demnächst Stellplätze im öffentlichen Straßenraum reservieren können. Das kündigte Verkehrsminister François Bausch (Déi Gréng) vergangenen Montag in der Antwort auf eine parlamentarische Frage an. Eine entsprechende Gesetzesvorlage sei in Arbeit. Gemeinden sei es dann auch möglich, von Carsharing-Firmen eine Gebühr zu verlangen, so Bausch. Es sei jedoch internationale „best practice“, dass Gemeinden die Carsharing-Firmen dafür bezahlen, dass sie ihre Dienstleistung auf dem Gemeindegebiet anböten. Immerhin könne ein Carsharing-Auto 10 bis 20 Privatautos ersetzen, wenn es in einem Wohnviertel steht. Also dort, wo laut Bausch „die potenziellen Kunden auch ihren Zweit- oder Drittwagen den ganzen Tag abstellen und vorfinden“. Die geplante Gesetzesänderung soll die legale Basis schaffen, um eine zusätzliche Einnahmequelle für das verlustreiche „Flex“ Carsharing-Angebot der CFL zu schaffen.

Public Forum: Gesundheitspolitik

(tj) – Chronischer Personalmangel, ungleiche Ressourcenverteilung zwischen Norden und Zentrum, sowie ein fehlendes gesundheitspolitisches Konzept: Das luxemburgische Gesundheitswesen krankt an vielen Stellen. „Was ist zu tun, um es resilienter zu machen?“, so eine der Fragen, auf die die Monatszeitschrift Forum eine Antwort zu finden hofft. Dazu lädt sie am Montag, dem 27. Februar ins Cape Etelbrück. Unter der Moderation von Jürgen Stoldt diskutieren der ehemalige Gesundheitsminister Mars Di Bartolomeo (LSAP), der medizinische Direktor des ChdN, Jean-Marc Cloos, Anne-Marie Hanff, Präsidentin der Anil und Gesundheits- und Krankenpflegerin, sowie Claude Schummer, ehemaliger Generaldirektor der Hôpitaux Robert Schuman und ehemaliger Generalsekretär der AMMD.